



Paris, le 8 octobre 2018



CTM DU 4 OCTOBRE 2018

78, rue de Varenne-75349 PARIS 07 SP
Tél : 01.49.55.55.31 ou 43.05
unsa-agrifor.syndicats@agriculture.gouv.fr
<http://agrifor.unsa.org/>

UN CTM QUI TOURNE EN ROND !

Ce CTM était présidé par Philippe MERILLON, Secrétaire Général (par intérim), accompagné de Jean-Pascal FAYOLLE, chef du SRH.

L'UNSA était représentée par Martine HARNICHARD, Alain STEUX et Annick COSTA.

Ci après la déclaration de l'UNSA

"Monsieur le Président,

Dans la continuité de notre intervention à l'occasion du CTM spécial budget présidé par le Ministre, l'UNSA réitère ses inquiétudes depuis que nous avons connaissance des propositions de certains préfets de département.

Au vu des remontées du terrain, pourrait se mettre en place un véritable kaléidoscope organisationnel illisible de nos services au nom de la modularité.

C'est ainsi que la Préfète de l'Indre et Loire soutient la création d'un secrétariat général commun à la préfecture, aux sous-préfectures et aux DDI.

La préfète du Cher préconise la fusion des structures entre les départements du Cher et de l'Indre avec deux hypothèses :

- **Première hypothèse** : La création de deux DDI : DDT et DDCSPP, installées alternativement chacune dans un des deux départements.
- **Deuxième hypothèse**: la bi départementalité par un rapprochement des deux DDI du département.

Quant au Préfet de l'Indre, il avance avec une prudence de sioux et ne prend pas position pour l'une ou pour l'autre des hypothèses. Face à ce jeu de bonneteau, cela va générer une fois de plus un climat anxieux et fragiliser la communauté de travail qui s'est investie dans la mise en place de ces directions depuis une dizaine d'années.

En d'autres termes, on peut s'interroger très légitimement sur la plus value apportée aux usagers par rapport à ces schémas.

Enfin, la préfète du Cher est également favorable à la création de plateformes d'instruction interdépartementales à périmètre régional qui serait étendue à la gestion des aides du deuxième pilier de la PAC. Elle préconise l'externalisation de la sécurité alimentaire d'audit du 1^{er} niveau en conservant l'audit du 2^{ème} niveau.

Dans notre argumentaire sur la circulaire du Premier Ministre, nous avons rappelé que l'interdépartementalité ne doit pas conduire à une perte de compétences, ni de technicité des SEA.

A travers ces quelques exemples, les services de l'Etat s'orientent vers une désorganisation totale où chaque acteur local se livre à une compétition du meilleur élève à la recherche du prix de l'excellence au détriment de l'action publique sur le territoire.

Le Ministre en a-t-il pris conscience ? Toujours est-il que nous attendions de sa part des réponses à nos interrogations et critiques sur ce chantier. Nous pouvons vous assurer, Monsieur le Président, que la communauté de travail est désorientée face à un tel mécano institutionnel qui génère un environnement professionnel instable et anxieux facteur de RPS. Il suffit de se reporter sur le bilan social 2017 des DDI où les arrêts de maladie sont en augmentation.

Un CIA exceptionnel a été acté cette année pour les personnes relevant du RIFSEEP. Sa mise en place est profondément injuste au regard de l'investissement de nombreux agents. Il génère dans les services incompréhension et mécontentement.

Avec ce train de réformes ininterrompu, ce CIA exceptionnel accentue le malaise de la communauté de travail.

Monsieur le Président, l'UNSA demande une attribution équitable entre tous les agents.

Lors de la CAP des TSMA le 25 septembre 2018, le passage des corps des Techniciens et des IAE au RIFSEEP à compter du 1^{er} janvier 2018 a été annoncé. La demande de dérogation a été rejetée par Bercy alors que; dans le même temps; nos collègues du MTES ont vu leur dérogation accordée. Monsieur le Président, cette annonce est un mauvais signe pour notre ministère. Que vont penser nos collègues techniques de cette différence de traitement. Outre le fait que cela va engendrer des tensions supplémentaires pour nos collègues avec ce changement de prime, cela impactera également les prochaines CAP mobilité. En effet les agents ont déjà postulé sur des postes qui n'ont pas été cotés et cela aura une incidence sur leur RIFSEEP sans qu'ils aient les moyens de pouvoir intervenir. Et que dire des agents en PNA au MTES.

L'UNSA demande que soit mis en place très rapidement des groupes de travail sur ce sujet pour les TSMA et les IAE.

S'agissant du projet de fusion des deux établissements IRSTEA et INRA, applicable le 1^{er} janvier 2020, ce dossier nous interpelle tant sur la méthode que sur le contenu :

- **Sur la méthode** : nous déplorons un dialogue social inadapté alors que cette fusion complexe mérite un débat de fond en y associant totalement les représentants du personnel.
- **Sur le contenu** : la communauté de travail exprime ses craintes en raison de l'évolution des profils d'expertise des agents affectés à l'IRSTEA par rapport à celui des chercheurs de l'INRA.

En tout état de cause, l'UNSA attire l'attention du Secrétariat Général sur la mise en œuvre de ce mode opératoire afin de contribuer à la réussite de cette fusion.

Enfin pour conclure notre intervention, **l'UNSA vous demande des précisions sur la mise en œuvre des plans de requalifications**. S'agit-il de la filière administrative ou intègre-t-il la filière technique comme nous l'avons demandé dans un courrier adressé au Ministre de l'Agriculture le 28 juin 2018.

Monsieur le Président, les agents sont en attente légitime de reconnaissance professionnelle.

Merci de votre attention »

Philippe MERILLON : En réponse aux interrogations formulées par l'UNSA sur Action Publique 2022, réaffirme que la revue des missions du MAA a été opérée. Aucune suppression de missions et externalisation ne sont prévues.

Il apporte quelques précisions portant sur 2 points :

- Une forte attente portant sur le renforcement des contrôles sanitaires en ce qui concerne le BOP 206 avec le maintien des ETP auxquels s'ajoutent 40 ETP destinés au Brexit. Des recrutements supplémentaires, à travers la mise en œuvre d'une redevance, sont fortement attendus afin de faire face aux enjeux sanitaires. L'examen de ce dispositif complexe est en cours d'examen.
- L'évolution de la chaîne de traitement de la PAC avec le resserrement du lien avec l'ASP est en cours de réflexion.

Pour le moment, le MAA n'a aucune information sur l'examen des propositions que doivent faire les Préfets de Région sur l'organisation territoriale des services publics, car l'exercice doit s'achever à la mi-octobre. A l'occasion de la période du dialogue de gestion avec les Préfets de Région, le MAA relève une diversité de schémas organisationnels proposés. Le MAA analysera l'impact des dispositifs transmis à l'aune de la qualité de l'exercice des missions, le but recherché est l'apport de plus-values sans perte de compétences et de leur valorisation.

Sur la mutualisation des fonctions support, il relève que la situation est difficile, notamment en DDCSPP. Le MAA examinera, en termes d'impact, les propositions du Premier Ministre qui seront discutées à l'échelon inter ministériel.

Sur les SEA, les nouvelles modalités de fonctionnement seront également analysées. Les effectifs seront maintenus sur place.

Sur la baisse continue des effectifs sur le BOP 2015 et de 130 ETP (2/3 DRAAF et 1/3 DDI), annoncés dans le PLF 2019, il reconnaît que c'est effectivement difficile et se déclare attentif à la simplification des règles dans l'intérêt des agents.

Sur le plan de transformation ministérielle, la commande a été rallongée de 2 sujets ; la stratégie numérique à mettre en place et les mesures de simplification réglementaire.

A la question posée par l'UNSA, sur l'entrée des Techniciens Supérieurs et des IAE dans le RIFSEEP (principe réaffirmé) à compter du 1^{er} janvier 2018, il estime que la date d'effet est inapplicable et a demandé fermement le report au 1^{er} janvier 2019. L'expertise des différents groupes de fonction est déjà lancée, des groupes de travail seront organisés pour travailler sur les différentes pistes de barèmes. Par ailleurs, il fait savoir que le MTES n'a pas été exempté de cette mise en œuvre mais ajournée et rappelle que le paiement s'opère en deux temps ; l'année n et n+1.

Sur l'application des textes relatifs aux agents affectés en zones urbaines sensibles (ZUS), Philippe MERILLON reconnaît le retard apporté au versement des sommes dues en raison des sujets très complexes. Il déclare faire le maximum pour apporter une solution rapide aux agents concernés par un versement forfaitaire conditionné à l'accord du service juridique. Il transmettra aux organisations syndicales le projet de protocole avant la mise en œuvre. Les agents devront faire savoir s'ils acceptent ce mode opératoire.

L'UNSA est intervenue sur la problématique de la restauration collective liée au déménagement, prévu mi-décembre, de la DRAAF Occitanie à Montpellier. Aucune possibilité de se restaurer aux alentours, les agents se retrouvent sans solution alternative générée par un certain manque d'anticipation. Ce qui génère exaspération et inquiétude. A cela s'ajoute, un traitement différencié entre les agents du MAA par rapport aux agents FAM.

Philippe MERILLON déclare suivre ce problème avec le DRAAF. Ce sujet sera à nouveau débattu lors du prochain CT central DRAAF.

Sur la fusion de l'IRSTEA avec l'INRA, évoqué par l'UNSA dans sa déclaration liminaire, le Secrétaire Général indique que cette fusion est destinée à construire un établissement public scientifique permettant d'être innovant et performant dans le domaine de l'agro-écologie. Les agents seront placés en PNA à durée indéterminée et ne perdront pas leurs statuts.

Le Secrétaire Général annonce que dès la publication du rapport concernant l'ONF, il sera procédé à un compte rendu à destination des organisations syndicales. Il ajoute que la situation financière de cet établissement est très difficile. Des discussions interministérielles sont actuellement en cours afin de trouver des solutions structurelles et de définir un nouveau modèle économique et financier.

En réponse à l'interpellation de l'UNSA sur la mise en place d'un CIA exceptionnel, Philippe MERILLON précise qu'un bilan sera fait après retour d'expérience.

Sur le plan de requalification, il confirme qu'il sera, si les services de Bercy le valide, destiné aux filières administrative et technique.

Sur la précarité des emplois dans les abattoirs, il est relevé une défaillance de formation des nouveaux entrants, notamment les plus jeunes avant la prise de poste. En outre, l'installation de vidéos "fantôme" ont provoqué des gardes à vue traumatisante pour les agents qui sont plus que réticents pour postuler en abattoirs. Le rapport ONM sur l'attractivité des postes en abattoirs va être prochainement finalisé suite aux différents séminaires qui se sont tenus.

A la question posée par l'UNSA, l'accès au bulletin de paie dématérialisé pour les agents décroisés, via ensap.gouv.fr, relève du MTES, employeur qui n'a pas encore ouvert cette application.

Point sur le Programme annuel de prévention triennal du CHSCTM

L'UNSA est intervenue sur la formation des membres de CHSCT organisée par un cabinet privé qui ne connaissait pas les textes réglementaires alors que le MAA dispose d'un réseau interne d'experts performant. A cette problématique, s'ajoute le problème de la prévention primaire des agressions qui n'est pas efficace car les agressions, les menaces de mort continuent. Il faut trouver une solution pour y mettre un terme.

Philippe MERILLON a reconnu que la formation des membres de CHSCT était une véritable préoccupation et qu'elle devrait être revue pour la prochaine session. Par ailleurs, la médecine de prévention pose également problème et devra être repensée en interministériel.

COMMENTAIRES DE L'UNSA

Un CTM affligeant, circonscrit à un monologue de l'Administration.

L'UNSA est toujours en attente de réponses à ses questions.